



## LES REVENDICATIONS DU SNFOCOS

La réunion de concertation à l'UCANSS du 11 octobre dernier a été l'occasion pour le SNFOCOS de rappeler quelques-uns de ses principes sur les négociations écoulées et futures :



### Augmenter le pouvoir d'achat :

- La **revalorisation de la valeur du point** est la revendication majeure du SNFOCOS et elle doit le rester en 2022 et 2023 ;
- L'**indemnité forfaitaire du télétravail** doit être revalorisée, notamment avec l'explosion du coût de l'énergie, à 2, 90€ en 2022 et 3€ au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et 3.5 € fin 2023 ;
- Revalorisation de 20% **des indemnités kilométriques, frais de repas et de découcher** au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;
- **Evolution de la valeur du titre restaurant** jusqu'au plafond d'exonération de 11,38€ entre 50 et 60% pris en charge par l'employeur.



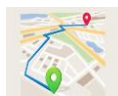
### Travailler l'employabilité :

- Le **maintien dans l'emploi et en emploi** (reclassement interne) doit être **garanti** tout le long de la carrière ;
- L'accompagnement et les aménagements doivent garantir une prévention de la désinsertion professionnelle et l'amortissement des transformations régulières des emplois.



### Être un employeur attractif et le rester :

- La rémunération étant la principale source de fidélisation du personnel, cela implique une RMPP à la hauteur d'une progression significative de l'échelle des emplois et des rémunérations associées ;
- Le **projet des trois classifications** doit se faire avec un budget de transposition conséquent (4 points de RMPP) ;
- Pas de négociation « classifications » sans avoir compensé la valeur du point en 2022 et 2023 (inflation de 7% chaque année) ;
- Ouvrir les **négociations sur les 3 champs** Cadres, PC et ADD.



### Dynamiser les mobilités :

- Les **mobilités fonctionnelles et géographiques** ne sont pas suffisamment attractives et supposent un bonus financier aux dispositions conventionnelles (ex. article 16 et article 33 de la CCN E&C et équivalent pour les PC et ADD).

**Restons mobilisés car le compte n'y est pas !**

INC UCANSS :  
Nos revendications

